



Société Anonyme  
Siège social : Avenue des Arts 31 - 1040 BRUXELLES  
TVA BE 0402.954.628  
RPM Bruxelles

**Paiement du dividende**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 mai 2011 a pris la décision de distribuer un dividende afférent à l'exercice 2010 et a fixé le montant brut à EUR 448,00 par part sociale, dont EUR 228,00 ont déjà été distribués le 16 décembre 2010 en tant qu'acompte sur dividendes. Le solde du dividende unitaire brut est donc de EUR 220,00

Le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25 %, s'établit à EUR 165,00 par part sociale et est payable à partir du 19 mai 2011.

Pour les parts sociales de catégorie D au porteur, le paiement se fait contre remise du coupon n° 12 aux guichets de Dexia Banque Belgique. Le dividende des actions placées sur un compte titres sera payé automatiquement.

Le dividende des actions nominatives, sera payé directement aux actionnaires inscrits en nom dans le registre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION